

Inscription transport scolaire 2026-2027

CDC du Perche

- Primaire
- Collège Authon du Perche

SITS Nogent

- Collèges et Lycées de Nogent

QUAND FAIRE LA DEMANDE ?

Dès le 10 juin 2026 :

- Jusqu'au 10 juillet 2026 pour les inscriptions par formulaire papier
- Jusqu'au 17 juillet 2026 pour les inscriptions en ligne.

Passé ces délais, **15€** de frais de gestion supplémentaire par enfant seront demandés, dans la limite de 30€ par représentant légal.

COMMENT FAIRE SA DEMANDE ?

En priorité par internet : sur le site www.remi-centrevalde Loire.fr avec le paiement en ligne.

Exceptionnellement possibilité par courrier : en nous retournant le formulaire d'inscription dûment complété et signé à l'adresse suivante : Communauté de Communes du Perche, Service Transport, 3 rue Doullay, 28400 NOGENT LE ROTROU. Ce formulaire est téléchargeable sur le site internet www.remi-centrevalde Loire.fr

ATTENTION : l'inscription ne sera validée qu'à réception du dossier complet (photo + paiement)

FORMALITES

Le transport scolaire est gratuit ; seuls des frais de gestion sont demandés : 27,50€ par enfant dans la limite de 55€ par représentant légal.

Pour les étudiants en BTS (ex aux Lycée Rémi Belleau et Sully), les familles doivent s'acquitter d'un abonnement commercial.

La carte de transport est valable 8 ans et est réactivée à chaque renouvellement d'inscription. Toute demande de duplicata de la carte de transport sera facturée 15 €.

Merci de prendre connaissance du règlement de transport scolaire Régional à l'adresse www.remi-centrevalde Loire.fr

CIRCUITS ET HORAIRES

Les horaires des circuits seront consultables sur le site de la Communauté de Communes du Perche (www.cc-perche.fr) rubrique « Vie quotidienne » fin Août 2026.

Pour tout renseignement, merci de vous adresser à :

Pour les écoles PRIMAIRES et le collège AUTHON DU PERCHE : Cécile AUBIN, CDC DU PERCHE (cecile.aubin@cc-perche.fr) ou 02 37 52 58 38

Pour les collèges et lycées de NOGENT (uniquement pour les enfants transportés par les cars scolaires) : Maryse DENIAU, SITS Nogent (maryse.deniau@cc-perche.fr) ou 07 88 41 19 60

Pour les élèves transportés par les cars de ligne régulière (lignes 44, 9, 403...) : s'adresser à TRANSDEV – 9, rue Jean Rostand - 28300 MAINVILLIERS